
Les Accidents produits par les conducteurs d'énergie électrique. Notices sur les vues.

Numéro d'inventaire : 0003.00499.25

Auteur(s) : J. Carvalho

Type de document : imprimé divers

Date de création : 1910

Collection : E- Divers

Description : La notice a été pliée en quatre pour être insérée dans la boîte des vues sur verre.

Mesures : hauteur : 210 mm ; largeur : 140 mm

Notes : L'auteur est agrégé de l'université, ingénieur diplômé de l'Ecole pratique d'électricité industrielle. Brochure distribuée par le service des projections lumineuses. Il s'agit d'une brochure descriptive d'une série composée de 23 vues sur verre pour projection lumineuse. Une introduction p. 3 à 5 rappelle un fait divers qui explique l'importance de cette conférence. Liste des titres des notices des vues. 1 Eléments fondamentaux d'une installation électrique 2 Exemple d'installation électrique 3 et 4 Usine de Saint Georges 5 et 6 Isolateurs 7 Fil de ligne 8 Deux types d'étincelle 9 Précautions employées au croisement d'une ligne électrique et d'une ligne de chemin de fer 10 Chaise électrique 11,12, 13, 14 et 15 Exemples d'accident 16 Ligne à 20000 volts 17, 18 et 19 Exemple d'accident 20 Secours à apporter aux victimes 21 Affiches donnant des instructions pour les secours 22 Procédé du docteur Laborde 23 Procédé Sylvester

Mots-clés : Diapositives et films fixes, vues sur verre pour projection lumineuse
Instruction civique, secourisme et prévention routière

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 27

2640

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

BIBLIOTHÈQUE, OFFICE ET MUSÉE

DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC
(MUSÉE PÉDAGOGIQUE)

SERVICE DES PROJECTIONS LUMINEUSES

NOTICES SUR LES VUES

LES ACCIDENTS

PRODUITS PAR
LES CONDUCTEURS D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

PAR

J. CARVALLO

Agrégé de l'Université,
Ingénieur diplômé de l'École pratique d'électricité industrielle.

MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1910

*La présente notice doit être renvoyée au Musée
avec les Vues.*

